



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

Objet : Adoption du règlement numéro 2020-05 établissant le Programme de subventions « Canton de Saint-Camille Habitation Durable rénovation » édition 2020 - 2022

Avis public est par la présente donné que le règlement numéro 2020-05 établissant le Programme de subventions « Canton de Saint-Camille Habitation Durable rénovation » édition 2020 - 2022 de la Municipalité du canton de Saint-Camille a été adopté lors de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020.

Il peut être pris communication de ce règlement, pour consultation, par courriel, à dg@saint-camille.ca.

Ce règlement entre en vigueur dès la publication de son adoption.

DONNÉ À SAINT-CAMILLE, CE 4^E JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2020.

Julie Vaillancourt
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, domiciliée à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 heures et 17 heures, 4^e jour du mois de décembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4^e jour du mois de décembre 2020.

Julie Vaillancourt
Directrice générale et secrétaire-trésorière